

LE TEMPS



Les communes vaudoises de Renens, Mont-sur-Lausanne, Morrens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy et Froideville ont décidé de ne plus financer les voyages en avion des élèves du secondaire.
© Keystone

3 minutes de lecture

Transports
Formation • Mobilité

Lila Erard
Publié lundi 25 février 2019
à 18:06, modifié lundi 25
février 2019 à 18:08.

TRANSPORT

Les sorties scolaires en avion font débat

Plusieurs communes romandes ont banni les voyages scolaires en avion. Les cantons de Vaud et Fribourg se penchent à leur tour sur la question

L'Université de Bâle prévoit, dès l'automne 2019, d'interdire aux élèves de prendre l'avion pour les voyages officiels dont la destination se situe à moins de 1000 kilomètres. Sensibles à leur bilan carbone, d'autres grandes écoles suisses telles que l'EPFL et l'Université de Genève songent à faire de même. Le mois dernier, l'Université de Neuchâtel a opté pour une méthode moins contraignante: les collaborateurs devront payer une taxe pour chaque billet d'avion acheté.

Si ces mesures ont eu un grand retentissement médiatique, ce n'est pas le cas de celles prises par les communes vaudoises de Renens, Mont-sur-Lausanne, Morrens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy et Froideville, qui ont décidé de ne plus financer les voyages en avion des élèves du secondaire. Une initiative en faveur du

climat mais aussi à des fins pédagogiques, explique Philippe Somsy, municipal au Mont-sur-Lausanne. «Il s'agit d'apprendre aux jeunes à connaître leur propre pays avant de voyager à l'étranger. Il ne faut pas encourager le tourisme de masse et la consommation à outrance. De plus, le secteur aérien connaît des conflits sociaux et de sous-enchère salariale. Ce n'est pas l'exemple que nous voulons donner», expose-t-il. Influencée positivement par ses communes voisines, la municipalité de Lausanne est actuellement en discussion avec les directeurs des écoles de la ville pour mettre en place d'éventuelles réglementations, indique le municipal David Payot.

Bonus écologique

Du côté du Valais, des mesures existent déjà depuis plusieurs années pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre des établissements scolaires. Le Lycée-Collège des Creusets, à Sion, a mis en place le principe du bonus écologique. «Les classes qui choisissent de se déplacer en train ont droit à un jour supplémentaire de sortie scolaire», explique Yves Fournier, responsable du secondaire II général en Valais.

Laisser les élèves décider de leur propre mobilité, c'est également le mode de fonctionnement des établissements jurassiens et neuchâtelois. «Certains lycées ont choisi de se déplacer en train, d'autres en sont au stade de la discussion. Il n'y a pas de directive au niveau cantonal pour le moment. Cela a pour avantage de créer le débat et de responsabiliser les jeunes», exprime Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation de Neuchâtel.

Les cantons vont se prononcer

Désireuse d'homogénéiser la réglementation au niveau cantonal, la députée verte Christa Mutter a interpellé le

Grand Conseil fribourgeois sur la question. Une réponse sera formulée ces prochains jours. Même scénario dans le canton de Vaud, où les députés Vincent Keller (Parti ouvrier populaire) et Maurice Mischler (Les Verts) ont déposé un postulat demandant d'étudier l'opportunité de ne plus subventionner les voyages en avion, voire de les supprimer. «A titre personnel, je n'accompagne déjà plus les classes qui choisissent ce type de mobilité, indique Maurice Mischler, lui-même enseignant. A l'heure où de nombreux jeunes se mobilisent dans la rue pour le climat, il faut savoir se positionner.»

La dernière vidéo [toutes les vidéos](#)